Durée des stages d'immersion, de réorientation, d’observation, de découverte :

**MEMO STAGE Immersion**

* minimum : 1 jour
* maximum : 1 mois

Les stages sont facultatifs et sont à prioriser sur les périodes « hors cours », pendant les vacances

#  LA PROCEDURE A SUIVRE POUR TOUT LE MONDE

* **Imprimer la convention en 3 exemplaires** *- vous pourrez le faire au Suio-Ip*,
* Les compléter,
* Les faire compléter par la structure d'accueil,

*Vous pouvez aussi compléter la convention avant impression en 3 ex. #bonneidée*,

* Les signer,
* Les faire signer par la structure d'accueil,

**PUIS,** pour signature par la Directrice du Suio-Ip,

* **Envoyer par mail à Alicia Pavageau**, alicia.pavageau@univ-angers.fr **un exemplaire**

doublement signé scanné et **la copie de votre attestation de responsabilité civile\***

**ET**

* **Envoyer aussi par courrier, les 3 exemplaires originaux** de votre convention à l’adresse suivante :

## Alicia Pavageau (stage)

## Suio-Ip, La Passerelle

**2 rue Lakanal**

**49045 Angers cedex 01**

* 2 exemplaires vous seront rendus après signature, l'un pour vous, l'un pour la structure d'accueil.

*\* Sans elle, nous ne pourrons pas vous remettre les conventions signées. Ce document est à demander à votre assurance.*

**SUIO-IP l Service universitaire d'information et d'orientation - Insertion professionnelle**

La Passerelle l 2 rue Lakanal l 49045 ANGERS cedex 01

Tél. 02 44 68 86 20 l suio@univ-angers.fr l [www.univ-angers.fr/suio](http://www.univ-angers.fr/suio)